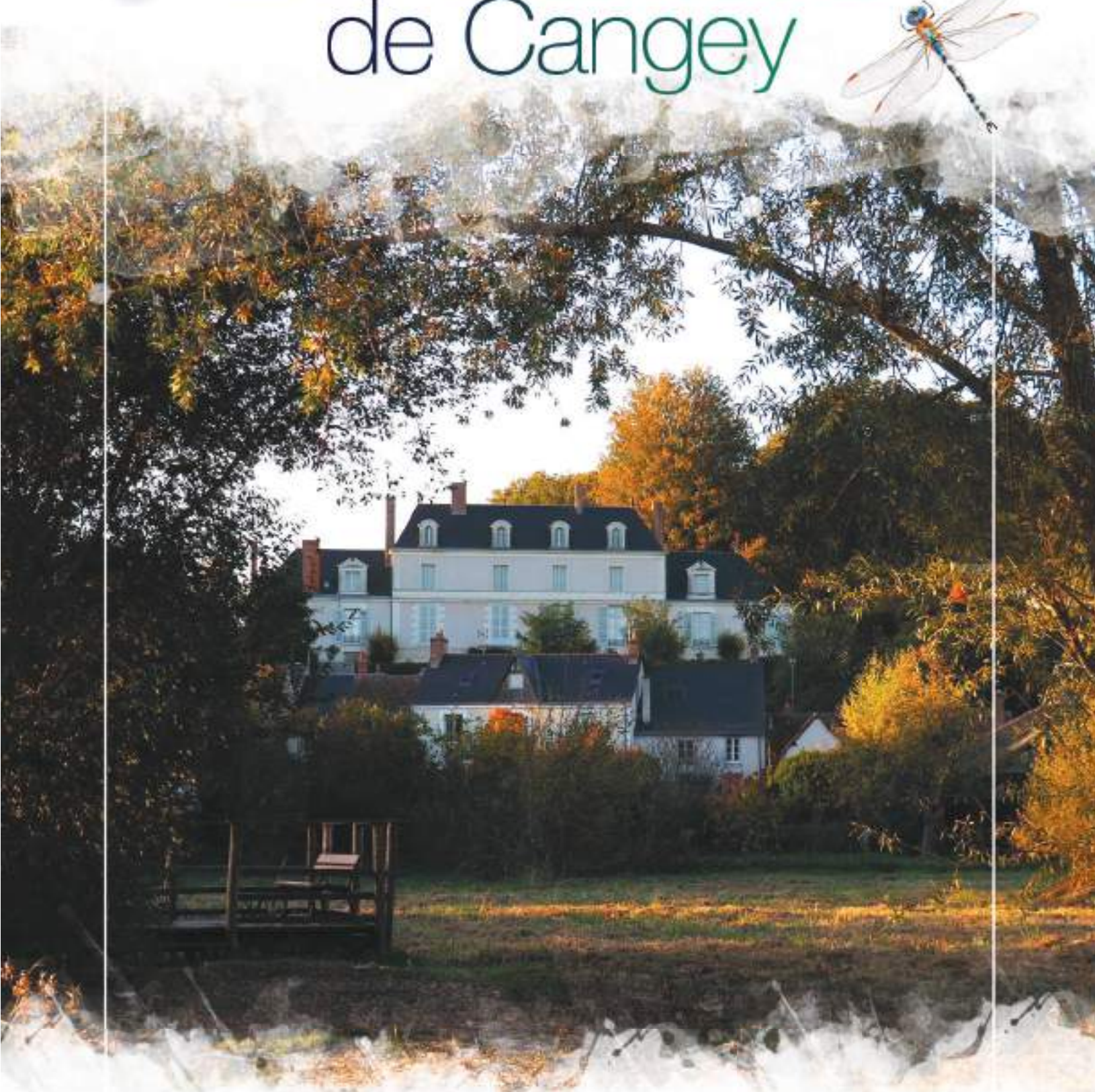


BULLETIN MUNICIPAL 2021



# Le Canard de Cangey





## TOURAINE FLEURS

SARL Cordon-Dupin



Plantes vertes et fleuries  
bouquets  
mariages  
deuil...



7 route d'Amboise  
37530 Pocé sur Cisse  
Tél : 02 47 57 42 94

**ACQUA CONFORT**

- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Pompe à chaleur

**RGE**

acqua.confort@gmail.com

Sébastien Rosse  
06 43 73 34 28  
CANGÉY

## CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE



Eurl Philippe  
**FLOURIOT**



06 07 13 88 46

37530 CANGÉY

flouriot@wanadoo.fr

**Domaine de la Bastrie**

Chez nous, la qualité  
et le goût sont rois...

**FOIE GRAS  
CONFITS  
PLATS CUISINÉS**

Notre boutique est ouverte  
du mardi au samedi  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h30 à 18h30

Agnès Rigal

Route de Montoux  
37530 CANGÉY  
Tél. 02 47 30 19 10

domainedelabastrie@gmail.com  
www.domaine-de-la-bastrie.com

**RABOT**  
ÉQUIPEMENT DE JARDIN

Tél. 02 47 57 62 09  
Z.I. La Boitardière - AMBOISE

HONDA STIHL Husqvarna

A votre service  
6J/7

Retrouvez-nous sur Facebook

[www.rabotfreres.fr](http://www.rabotfreres.fr)

**PÉPINIÈRES CROSNIER**  
*en Touraine*

Plantes de haies  
Arbustes d'ornement  
Arbres fruitiers  
Arbres d'ornement  
Rosiers

Las Artisans du végétal

2 Chemin des Poulains - 37530 NAZELLES-NEGRON  
Tél.: 02 47 57 23 95  
[www.pepinierescrosnier.com](http://www.pepinierescrosnier.com)

**La Bonne Etape**  
HOTEL RESTAURANT  
CUISINE TRADITIONNELLE

962, QUAI DES VIOLETTES - 37400 AMBOISE

Tél. 02 47 23 65 00  
labonneetape37@gmail.com  
[www.hotelrestaurant-labonneetape.com](http://www.hotelrestaurant-labonneetape.com)

**CHAUMET Automobiles**

02 47 30 09 58

Ventes - Réparations  
Neufs et Occasions  
Dépannage - Remorquage

Toutes Marques

195 rue Jules Gautier - 37530 ST OUEN LES VIGNES  
Mail : garage.lacorbiniere@orange.fr

## SOMMAIRE

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| Le Mot du Maire .....                               | 1  |
| L'équipe municipale .....                           | 2  |
| Les informations pratiques et administratives ..... | 3  |
| L'enfance - Jeunesse .....                          | 8  |
| La vie communale .....                              | 10 |
| Le lien social .....                                | 12 |
| La vie associative .....                            | 14 |
| Un cangéen à l'honneur .....                        | 17 |
| Les cahiers patrimoine de Cangey .....              | 18 |
| L'intercommunalité et les syndicats .....           | 20 |
| Information Santé .....                             | 24 |
| Bon à savoir .....                                  | 26 |
| Une invention dans l'histoire : le téléphone .....  | 27 |



Directeur de publication : Yves ROSSE - Coordination : Franck CHARTIER  
 Rédaction : Christel MOUNEYRAT & Céline SIMON  
 Régie Publicitaire : Infocom-Edition - Z.I. Les Paluds - BP 91416 13785  
 AUBAGNE Cedex - Tél. : 04 42 32 85 92 - Site Web : infocom-edition.fr  
 Télécopie : 04 42 70 48 27  
 E.mail : contact@infocom-edition.fr -  
 Impression : Imprimerie spéciale de la société Infocom-Edition  
 Dépôt légal : 2021

# Editorial



Madame, Monsieur,

La fin de l'année 2021 approche et on ne peut que constater qu'elle n'a été que la suite de l'année 2020, année oh combien difficile à cause de la Covid qui a perturbé notre vie de tous les jours avec les contraintes que vous connaissez.

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, la vie reprend peu à peu son rythme normal. La majorité des gens est vaccinée mais ce schéma vaccinal sera à compléter, les enfants de l'école primaire ont pu un temps enlever leurs masques mais il a fallu les remettre. Il va donc de soi que la prudence doit rester de mise et espérons que l'année 2022 verra le bout de ce tunnel sans fin.

Mais revenons à Cangey, je sais que vous éprouvez toujours beaucoup de plaisir à parcourir ce bulletin d'information et je voudrais, pour cela, remercier toutes les personnes qui contribuent à sa réalisation, sans oublier nos généreux annonceurs.

L'année 2021 a été marquée par la foudre qui est tombée sur le clocher de l'église ce qui a entraîné des travaux plus ou moins important, heureusement à peu près tous couverts par les assurances.

Parmi les investissements de cette année, je citerai principalement l'achat d'un camion pour les services techniques et la réfection de la rue des Vilaines, ce qui, malgré les subventions, représente une grosse dépense pour notre commune.

Pour 2022, l'entretien de nos routes reste toujours une priorité, ce qui n'empêche pas de prévoir l'agrandissement du préau de l'école et l'amélioration de notre zone humide.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes remerciements à tout le personnel communal et administratif qui œuvre au bon fonctionnement de notre collectivité.

Je remercie également toutes les associations qui, malgré ces temps difficiles, œuvrent toujours pour animer notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Canard de Cangey et je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2022.



FLASHEZ-MOI  
**TOUT CANGÉY**  
 SUR VOTRE  
 MOBILE



## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- **ROSSE Yves, Maire**
- **LENA Jean Michel : 1<sup>er</sup> adjoint,**  
Voirie- Chemins – Bâtiments communaux - cimetière.
- **BARRITAU LT Lise : 2<sup>ème</sup> adjoint,**  
Affaires Scolaires.
- **SIMON Benoît : 3<sup>ème</sup> adjoint,**  
Urbanisme - Finances.
- **RETIF Ghislaine : 4<sup>ème</sup> adjoint,**  
Affaires sociales - Fêtes & Cérémonies

### Les membres du Conseil Municipal

- BORDIER-BONNEAU Patricia, conseillère municipale
- LUCIEN Christian, conseiller municipal
- ROBINET Martine, conseillère municipale
- FLOURIOT Claudie, conseillère municipale
- CHARTIER Franck, conseiller municipal
- GAURON Florence, conseillère municipale déléguée à l'Entretien scolaire.
- AUDEBERT David, conseiller municipal
- FAVREAU Florence, conseillère municipale
- LAHAYE François, conseiller municipal
- MALENFANT Pierrick, conseiller municipal

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rappelons que le Maire est Président de droit de toutes les commissions

### • FINANCES COMMUNALES

SIMON Benoît, AUDEBERT David, BORDIER-BONNEAU Patricia, ROBINET Martine, LENA Jean Michel, FAVREAU Florence

### • ESPACE VERT - FLEURISSEMENT - ENVIRONNEMENT

GAURON Florence, FAVREAU Florence, BARRITAU LT Lise, CHARTIER Franck, LUCIEN Christian

### • CULTURE - COMMUNICATION

CHARTIER Franck, MALENFANT Pierrick, ROBINET Martine, RETIF Ghislaine, GAURON Florence, LENA Jean-Michel

### • BATIMENTS COMMUNAUX MATERIEL - CIMETIERE

LENA Jean Michel, LUCIEN Christian, GAURON Florence, MALENFANT Pierrick, FAVREAU Florence, BARRITAU LT Lise

### • URBANISME

SIMON Benoît, LENA Jean Michel, AUDEBERT David, BORDIER-BONNEAU Patricia, ROBINET Martine

### • VOIRIE - CHEMINS ET FOSSES

LENA Jean Michel, SIMON Benoît, LAHAYE François, LUCIEN Christian, BORDIER-BONNEAU Patricia, GAURON Florence, FAVREAU Florence

### • AFFAIRES SCOLAIRES

BARRITAU LT Lise, GAURON Florence, MALENFANT Pierrick, AUDEBERT David

### • ACTION SOCIALE

RETIF Ghislaine, ROBINET Martine, LENA Jean Michel

## LES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

### • Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine :

Titulaire : LENA Jean-Michel

Suppléant : ROBINET Martine

### • Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire – SIEIL :

Titulaire : LENA Jean-Michel

Suppléant : LUCIEN Christian

### • Syndicat Intercommunal des cavités 37 :

Titulaire : LENA Jean-Michel

Suppléant : LUCIEN Christian

### • Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse :

Titulaire : LENA Jean-Michel

### • Syndicat Intercommunal de Transports Scolaire Amboise-nord :

Titulaire : BARRITAU LT Lise, CHARTIER Franck,

Suppléant : GAURON Florence



## LES INFORMATIONS PRATIQUES et ADMINISTRATIVES

### ➔ MAIRIE

5 rue de Château Renault 37530 CANGEY

☎ 02 47 30 08 43

☎ 02 47 30 14 06

✉ mairie.cangey@wanadoo.fr

🌐 www.cangey.fr

#### Le Secrétariat :

Mesdames Céline SIMON et Christel MOUNEYRAT

#### Horaires d'ouverture au public

Le Lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

#### Le service technique :

Monsieur Arnaud DABURON

### ➔ ÉCOLE MATERNELLE

6 place de l'Eglise

☎ 02 47 57 40 13

### ➔ ÉCOLE PRIMAIRE

8 place de l'Eglise

☎ 02 47 30 08 11

### ➔ SGC DE LOCHES

12 avenue des Bas Clos

37600 LOCHES

☎ 02 47 91 26 30

### ➔ HÔTEL DES IMPÔTS

☎ 02 47 91 16 35

20 Place Richelieu 37400 AMBOISE

### ➔ PRÉFECTURE

🌐 www.indre-et-loire.gouv.fr

37925 TOURS Cedex 9



### ➔ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

☎ 02 47 23 47 44

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

🌐 www.cc-valdamboise.fr

### ➔ ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

☎ 02 47 23 47 44

### ➔ PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE À CANGEY

☎ 02 47 30 48 48

(1er jeudi de chaque mois SUR RENDEZ-VOUS de 9h30 à 10h30)

### ➔ SERVICE DU CADASTRE

40 rue Edouard Vaillant 37060 TOURS

☎ 02 47 21 70 00

### ➔ GENDARMERIE D'AMBOISE

3 boulevard Anatole France 37402 AMBOISE

☎ 02 47 30 63 70

### ➔ DÉCHETTERIE AMBOISE

ZI de la Boitardière - rue de la Mothe 37400 AMBOISE

#### Horaires d'été du 01/04 au 30/09

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Le jeudi de 8h30 à 12h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h

Le samedi de 8h30 à 19h

#### Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03

Du lundi au mercredi du 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h

Le jeudi de 9h à 12h30

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 17h.

## VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Inutile de se déplacer en préfecture : de nombreuses démarches se réalisent en ligne. Le traitement des demandes de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire et de certificat d'immatriculation est modernisé et simplifié dans le cadre de la mise en place du « Plan préfecture nouvelle génération ».

Il est possible de réaliser de nombreuses démarches en ayant recours aux télé-procédures.

#### Attention aux démarches sur Internet



Les nombreux sites internet qui proposent de prendre en charge, moyennant paiement, votre demande de carte grise (changement de propriétaire, changement d'adresse, duplicata, certificat de non gage.....) sont des **SERVICES PRIVÉS** payants distincts des services de l'Etat.

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur le site de l'**ants.gouv.fr**.



### Toutes les procédures sont accessibles depuis :

• le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :  
**www.ants.gouv.fr**

• le site de service officiel de l'administration française :  
**www.service-public.fr**

• les sites du ministère de l'intérieur :  
**www.interieur.gouv.fr**  
**www.demarches.interieur.gouv.fr**

## SERVICES À LA POPULATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune bénéficie de la présence d'un cabinet infirmier 1 rue de l'Eglise.  
Monsieur **David DELLA PIETRA** assure des soins à domicile et au cabinet  
☎ 02 47 79 77 08



## LA BORNE À LIVRE DE CANGÉY

(Place de la Mairie, sous l'abri bus)

Depuis 2015, plus d'une centaine de boîtes à livres Livr'Libre ont été installées. De nouvelles bornes sont régulièrement implantées sur le territoire des collectivités adhérentes à Touraine Propre.

*Un excellent moyen de favoriser la lecture  
tout en réduisant ses déchets !  
«Donnez une seconde vie à ce livre,  
faites-le circuler»*

*J'ai un livre qui m'a plus et je souhaite en  
faire bénéficier un autre lecteur.*

*Je le dépose librement dans une borne  
Livr'Libre et je deviens un acteur de l'économie  
circulaire.*



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

### Rappel :

- Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales **s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans**. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.
- La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,
- Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.  
Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :  
Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2022, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin (exception faite pour certaines situations).

### Le jeune qui atteint l'âge de 18 ans :

- avant le jour du 1<sup>er</sup> tour de l'élection peut voter lors des 2 tours de l'élection,
- entre le jour du 1<sup>er</sup> tour et la veille du jour du second tour de l'élection peut voter au 2<sup>d</sup> tour uniquement,
- après la veille du 2<sup>d</sup> tour de l'élection, ne peut pas voter pour cette élection.

Se munir d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

Pour les personnes ayant changé d'adresse tout en restant sur la commune, merci de nous tenir informés de vos nouvelles coordonnées afin de les modifier sur la liste électorale.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2021

### Elections départementales Indre-et-Loire (37) - canton de Amboise (3701) Résultats des communes du canton

| Binômes de candidats                                    | Nuances | Voix  | % Inscrits | % Exprimés | Elus |
|---------------------------------------------------------|---------|-------|------------|------------|------|
| <b>M. Rémi LEVEAU</b><br><b>Mme Anne TRUET</b>          | BC-DVG  | 3 380 | 16,21      | 53,42      | Oui  |
| <b>Mme Marie ARNOULT</b><br><b>M. Jocelyn GARCONNET</b> | BC-DVD  | 2 947 | 14,14      | 46,58      | Non  |

### Elections régionales Indre-et-Loire (37) - canton de Amboise (3701) Résultats des communes du canton

#### Répartition des 77 sièges dans la région :

- François BONNEAU (Liste « Plus fort, ensemble ! », 39,15 %, 42 sièges)
- Nicolas FORISSIER (Liste « La Région au cœur », 22,61 %, 13 sièges)
- Aleksandar NIKOLIC (Liste « Pour une région qui vous protège », 22,24 %, 13 sièges)
- Marc FESNEAU (Liste « Ensemble, le meilleur est à venir », 16 %, 9 sièges)



## LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES DE 2022 :

**Election présidentielle :**  
10 et 24 avril 2022

**Elections législatives :**  
12 et 19 juin 2022



INFORMATIONS  
PAROISSIALES

► **Maison Paroissiale Saint Joseph**  
Parvis Saint Denis 37400 AMBOISE  
☎ 02 47 57 24 05  
✉ paroisse.amboise@wanadoo.fr  
Présence d'accueil : mercredi et samedi de 9h30 à 12h30  
Par téléphone les autres jours.

► **Emmaüs - AMBOISE**

☎ 02 47 30 54 76  
108 rue Saint Denis  
**Horaires d'ouverture du point de vente :**  
le samedi de 9h à 17h.  
**Horaires le dépôt des dons:**  
le samedi de 9h à 16h.



ÉTAT CIVIL  
2021



► **Nos Joies**

- RAMET Kayden, Michaël, Thierry né le 26/02/2021 à TOURS
- NAULLEAU Jules, Clément né le 30/03/2021 à TOURS
- GONZALEZ Kenza, Célia, Maryse, Catherine née le 04/04/2021 à CHAMBRAY-LES-TOURS
- LOISEAU Ambre Georgia née le 13/04/2021 à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
- ROUILLER Clara, Florence, Nathalie née le 01/07/2021 à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
- MERCIER Léna, Solène, Inès née le 11/09/2021 à CHAMBRAY-LES-TOURS

► **Nos unions**

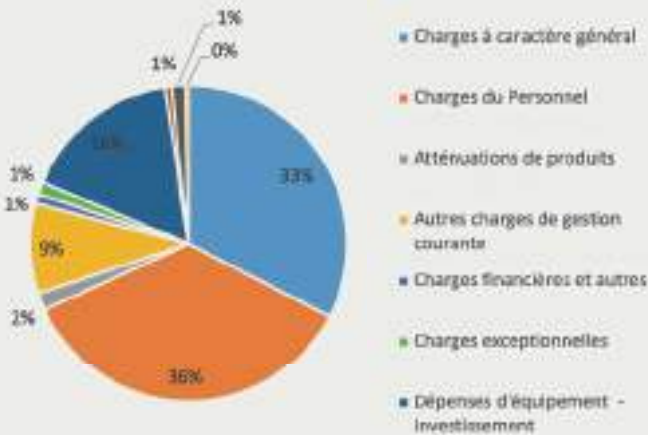
- Monsieur Aurélien, Roger, André PELLERIN et Madame Zélie, Charlotte MARTY se sont mariés le 17 Avril 2021
- Monsieur Joffrey, Matthieu MAUBLANC et Madame Esther, Claude, Pascale FRÈRE se sont mariés le 22 Juin 2021
- Monsieur Eric, Thierry, Fernand BLANCHET et Madame Charlotte, Catherine FRACZEK se sont mariés le 3 Juillet 2021
- Monsieur Grégory, Gérard, Roger RETIF et Madame Charlotte, Meltide TRÉMOULU se sont mariés le 23 Juillet 2021
- Monsieur Dennis, Martin DUNN et Madame Aurélia, Emeline, France GARNIER se sont mariés le 23 Octobre 2021

► **Nos Peines**

- Monsieur Guy, Léon, Raphaël MEUNIER (époux BROSSET) nous a quitté le 12 Mars 2021
- Monsieur Roland CAURETTE (veuf VOITIER) nous a quitté le 18 Mars 2021
- Monsieur Alain, Arthur ROSSE (époux NONET) nous a quitté le 9 Avril 2021
- Monsieur Claude Raphaël Marcel CHEVEREAU (veuf GAUDRY) nous a quitté le 20 Avril 2021
- Monsieur Philippe, Robert, André, Roger MORTREAU nous a quitté le 5 Juillet 2021
- Madame Madeleine, Raymonde, Fernande LARIBLE (veuve JUTTIN) nous a quitté le 17 Septembre 2021
- Monsieur Vincent, Thierry, François MAUBERT nous a quitté le 17 octobre 2021

BUDGET  
2021

| DEPENSES                               |                       |
|----------------------------------------|-----------------------|
| Charges à caractère général            | 336 873,96 €          |
| Charges du Personnel                   | 368 700,00 €          |
| Atténuations de produits               | 18 000,00 €           |
| Autres charges de gestion courante     | 96 273,00 €           |
| Charges financières et autres          | 10 000,00 €           |
| Charges exceptionnelles                | 13 000,00 €           |
| Dépenses d'équipement - investissement | 167 800,00 €          |
| Dépenses financières - investissement  | 6 562,86 €            |
| Remboursement d'emprunts               | 15 500,00 €           |
| dotations aux amortissements           | 3 000,00 €            |
| dépenses imprévues                     | 6 000,00 €            |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>1 040 709,82 €</b> |



| RECETTES                                                                          |                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Produits des services et autres produits de gestion courante atténuations charges | 41 100,00 €           |
| Impôts et taxes                                                                   | 297 245,00 €          |
| Dotations -Participations - Subventions                                           | 161 543,00 €          |
| Autres produits de gestion courante                                               | 34 000,00 €           |
| Excédent de fonctionnement 2020                                                   | 389 371,49 €          |
| Produits financiers                                                               | 15,00 €               |
| Excédent d'investissement 2020                                                    | 65 962,33 €           |
| Récupération FCTVA                                                                | 20 000,00 €           |
| Dépôt et cautionnement                                                            | 2 500,00 €            |
| Subventions investissement                                                        | 25 973,00 €           |
| recettes d'ordre                                                                  | 3 000,00 €            |
| <b>TOTAL</b>                                                                      | <b>1 040 709,82 €</b> |



## FISCALITÉ LOCALE

### Ce qui a changé en 2021

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le conseil municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Les impôts acquittés par les 20 % restant ne seront plus perçus par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale mais par l'Etat. Concernant les résidences secondaires vous devrez continuer à verser l'intégralité de la taxe d'habitation cette année et les suivantes.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe

d'habitation au titre de la résidence principale.

Afin de compenser cette perte de ressources pour les communes, celles-ci se voient attribuer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (16.48% pour le département de l'indre -et-Loire) qu'elles percevront en lieu et place du Département.

Ainsi, le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties intégrera désormais le taux départemental.

La municipalité ayant décidé de maintenir le taux identique de foncier bâti pour 2021 (soit 15.47%), seule la présentation de votre avis d'imposition changera, les taux appliqués restant les mêmes qu'auparavant, la réforme ayant simplement pour effet de fusionner les deux taux et donc les deux colonnes de votre avis d'imposition.

### Taux votés en 2021 par la collectivité

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2021 à **31,95 %** (15.47 % +16.48%)

- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2021 à **41.36 %**



## CONSEILS MUNICIPAUX 2021

### Délibération n°2021 – MARS 01

OBJET : Approbation du compte de gestion du Percepteur.

### Délibération n°2021 – MARS 02

OBJET : Vote du Compte Administratif 2020.

### Délibération n°2021 – MARS 03

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

### Délibération n°2021 – MARS 04

OBJET : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2021

### Délibération n°2021 – MARS 05

OBJET : Vote des subventions aux associations 2021

### Délibération n°2021 – MARS 06

OBJET : Vote du Budget Primitif 2021

### Délibération n°2021 – MARS 07

OBJET : Demande subvention au titre des amendes de police 2021

### Délibération n°2021 – MARS 08

OBJET : Achat d'un camion tribenne et reprise du camion NISSAN

### Délibération n°2021 – MARS 09

OBJET : Adhésion & retraits de communes au syndicat cavités 37

### Délibération n°2021 – MARS 10

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle de la Protection civile d'Indre et Loire

### Délibération n°2021 – MARS 11

OBJET : Loyer de l'épicerie - 1 rue de château Renault 37530 CANGEY

### Délibération n°2021 – MARS 12

OBJET : Convention pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie avec Véolia eau

### Délibération n°2021 – MAI 13

OBJET : Zone humide - demande de classement en espace naturel

### Délibération n°2021 – MAI 14

OBJET : Indemnité de gardiennage de l'église

### Délibération n°2021 – MAI 15

OBJET : Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant

### Délibération n°2021 – MAI 16

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2021

### Délibération n°2021 – MAI 17

OBJET : Adhésion à la fédération française de randonnée - Comité départemental Indre-et-Loire

### Délibération n°2021 – JUILLET 18

OBJET : Fixation des tarifs pour les festivités du 13 juillet 2021

### Délibération n°2021 – JUILLET 19

OBJET : Attribution de chèques Cdhoc au personnel communal

### Délibération n°2021 – JUILLET 20

OBJET : Prise en charge des frais d'actes médicaux engagés par les agents communaux dans le cadre de la prorogation des permis de conduire poids lourd

### Délibération n°2021 – JUILLET 21

OBJET : Redevance pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de communications électroniques

### Délibération n°2021 – SEPTEMBRE 22

OBJET : Présentation du projet de Pacte de Gouvernance de la Communauté de communes du Val d'Amboise

### Délibération n°2021 – SEPTEMBRE 23

OBJET : Adhésion au groupement de commandes « pôle énergie centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

### Délibération n°2021 – SEPTEMBRE 24

OBJET : Prise de la compétence maison de service au public - Frances services par la communauté de communes du val d'Amboise

### Délibération n°2021 – SEPTEMBRE 25

OBJET : avenant n° 2 à la convention de prestation de service entre la CCVA et la commune de Cangey pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols

### Délibération n°2021 – SEPTEMBRE 26

OBJET : contrat de maintenance du matériel informatique

### Délibération n°2021 – OCTOBRE 27

Objet : Attribution de chèques Cdhoc au personnel communal - modification

### Délibération n°2021 – OCTOBRE 28

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle

### Délibération n°2021 – OCTOBRE 29

OBJET : Adhésion au Gip Recia - ent 1<sup>er</sup> degré

### Délibération n°2021 - OCTOBRE 30

OBJET : lancement de la consultation pour la fabrication et la livraison de repas par liaison froide à la cantine scolaire



Le Plan de Prévention du Risque Inondation du Val de Cisse est en cours de révision par les services de l'Etat. La seconde phase de concertation porte sur l'avant-projet de PPRI, elle a lieu du 16 novembre 2021 au 31 janvier 2022. Chacun peut participer à la concertation : le dossier de concertation sur l'avant-projet de PPRI est mis à disposition du public en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## Le PPRI : un des outils de gestion

- Information préventive de la population : information des acquéreurs et des locataires, dossier d'information communal sur les risques majeurs...
- Protection (réduction de l'aléa) : entretien et fiabilisation des digues, entretien du lit et des berges...
- Gestion de crise : prévision (Vigicrue), plan de surveillance des levées, plans communaux de sauvegarde, plans familiaux de mise en sécurité
- Prévention (réduction de la vulnérabilité du territoire) : maîtrise de l'urbanisation (Plan de prévention des risques d'inondation, PLU...), réduction de la vulnérabilité de l'existant

**Le territoire du PPRI Val de Cisse se compose de :**

- ## L'inondation de 1856

- En 1856, l'ensemble du Val de Loire depuis l'Allier est inondé et les digues rompent à de multiples endroits,
- Début juin, le Cher puis la Loire sont en crue,
- Le val de Chargé est inondé le 3 juin à minuit et demi et des brèches en retour se forment,
- Le 3 juin à midi, une brèche se crée à Amboise (rive droite) et inonde le Val de Cisse,
- Une brèche en retour se forme à Vouvray et la digue du val de Tours se rompt sur la rive opposée.

- Les trois grandes crues du 19<sup>ème</sup> siècle (octobre 1846, juin 1856, septembre 1866) sont des crues mixtes,
- Ce sont des crues de plaine, prévisibles,
- Les crues majeures de la Loire sont rares mais dévastatrices,
- Le débit de la Loire connaît des variations importantes en période de crue : de l'ordre de **100m<sup>3</sup>/s en période d'étiage** à environ **5 400m<sup>3</sup>/s en 1856**, à Amboise.

L'inondation du territoire dépend en majorité du fonctionnement et des dysfonctionnements des digues.

**En temps normal** : la Loire coule dans son lit mineur.

Pour les crues les plus faibles et les plus fréquentes, la Loire inonde des secteurs non endigués :

- Par débordement
  - Par remous dans ses affluents
- Pour des crues plus importantes, les digues présentent un risque de défaillance. En cas de rupture de digue :***
- la Loire inonde le val
  - et occupe potentiellement l'ensemble de son lit majeur

La durée de l'inondation dépend du moment de la décrue.

**Aléa inondation** : crue de référence du PPRI  
(crue de 1856)

- = la hauteur d'eau
- + la vitesse d'écoulement
- + la prise en compte de la rupture de digue

- ### 1-Prise en compte des hauteurs de submersion

**Reconstitution des hauteurs d'eau historiques**  
établie à partir des marques de crues pour la  
crue de référence (1856)

=> le niveau des plus hautes eaux connues

=> la carte des hauteurs de submersion

- ## 2 - Prise en compte des zones fréquemment inondables

- ### 3 - Prise en compte des vitesses d'écoulement

- #### 4 - Détermination des écoulements préférentiels
- Zones où passent préférentiellement l'eau en cas d'inondation (point bas, talweg, vallée des cours d'eau, passage sous ouvrage..)

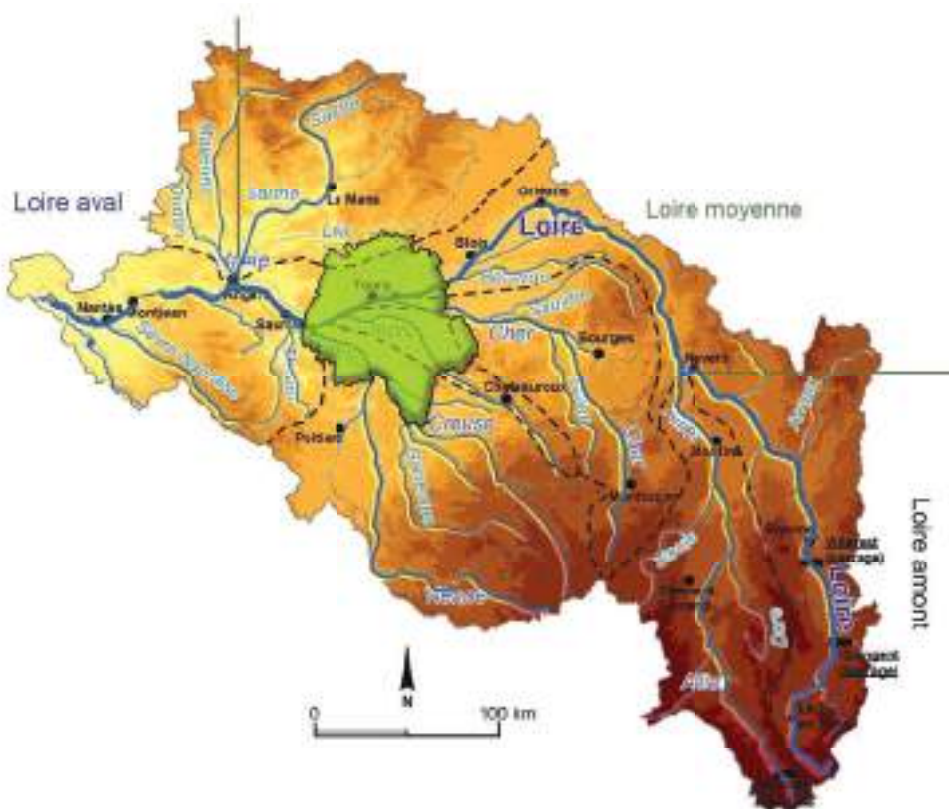
Zones de dernière vidange du val lors de la  
décrue

- ### 5 - Prise en compte du risque de la rupture de digue

### Détermination de la Zone de Dissipation de l'Energie

Largeur de la ZDE =  $H \times 100m$

(H = différence d'altitude entre le pied de digue côté val et la côte de 1ère surverse)









## L'ASSOCIATION FARANDOLE

L'accueil périscolaire est géré par l'association FARANDOLE dont le fonctionnement est principalement financé par la Mairie, complété par la rémunération des horaires de présence des enfants. Les manifestations diverses (vente de crêpes pour 2020/2021) ont permis de remplacer des jeux de société usés, d'offrir des livres aux enfants pour Noël. La présence de 2 salariées, Nathalie DELILLE et Isabelle MOLINEAU permet l'accueil des enfants à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h05 à 18h45.

Le bureau est constitué de Caroline BINET, Cécile FAUCHON, Mélanie LENORMAND, Zélie PELLERIN, Céline DAGUET, Aude BRUNAUD.

**Pour les parents souhaitant rejoindre le bureau, n'hésitez pas à nous contacter.**

Le bureau et les salariés remercient toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de la garderie notamment sur l'année 2020/2021 qui a encore été particulière. Nous avons également le plaisir cette année

d'offrir des locaux plus adaptés aux enfants avec 2 salles, des jeux plus fournis (retour de la dinette et jeux de voiture), espace repos, ceci suite à la collaboration de la Mairie et des enseignantes.

### Renseignements :

✉ [garderie.farandole@outlook.fr](mailto:garderie.farandole@outlook.fr)

Isabelle et Nathalie sur les horaires d'ouverture :

☎ 07 83 06 91 21/02 47 57 40 13

(ligne fixe partagée avec la Maternelle)

## ESPACE SANTÉ JEUNES

### Point accueil Ecoute Jeunes 37

Sur les principes d'anonymat, de gratuité et de confidentialité, l'Espace Santé Jeunes est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de documentation pour les jeunes de 12 à 25 ans. L'équipe pluridisciplinaire répond aux différents changements propres à l'adolescence : physiques, psychologiques, sociaux et familiaux.

**N'hésitez pas à les contacter au 02 47 05 07 09 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, par mail ou sur leur page Facebook « Espace Santé Jeunes-Point Accueil Ecoute Jeunes 37 ».**



# La Vie Communale

## CONNECTEZ-VOUS AVEC VOTRE COMMUNE



Ça y est c'est officiel, la collectivité possède sa page Facebook, en complément du site internet <https://www.cangey.fr/> créé depuis plusieurs années. Assurer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux est devenu un « incontournable » de la communication publique locale, pour informer et promouvoir les réalisations et les événements.

Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de votre commune, retrouver les liens vers les articles de notre site web directement sur votre mur d'actualité Facebook....

**Alors n'hésitez plus, abonnez-vous à la page de la commune....**

## NEWSLETTER

La newsletter vous informe de votre actualité locale. Vous y retrouvez des infos pratiques, fêtes, sorties, cérémonies...

Pour vous inscrire, adressez-nous un mail en mairie : [mairie.cangey@wanadoo.fr](mailto:mairie.cangey@wanadoo.fr)



## LES TRAVAUX RÉALISÉS

Comme tous les ans, la commune procède à différents travaux effectués soit par les services techniques, soit par des entreprises. Parmi ceux-ci, il faut noter :

- Le lotissement des Vilaines
- Le busage de la rue des Vergers
- Une partie du chemin de la zone humide
- L'abattage des arbres au pont du chemin de fer de Veuves
- Broyage des fossés à gros débit



- Remplacement de panneaux de signalisation
- Elagage de différents arbres
- Broyage de la zone humide
- La pose d'un défibrillateur à l'école
- La pose de la fibre nous empêche, pour l'instant, de goudronner la route du petit bourot, prévue au programme 2021.

Afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, la commune a procédé au remplacement du camion des services techniques



## VISITE DE MONSIEUR DANIEL LABARONNE

**Député d'Indre et Loire**



Vendredi 3 septembre 2021, à l'école de CANGEY, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Daniel LABARONNE. Monsieur Le Député a souhaité une bonne rentrée aux enseignantes ainsi qu'aux élèves. Il a salué le dévouement des enseignants et a échangé sur leurs préoccupations actuelles. Puis il a répondu aux questions des élèves et leur a expliqué le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

## SORTIE NATURE ZONE HUMIDE

Le samedi 11 septembre 2021, Baptiste BOULAY de la Ligue Pour la protection des Oiseaux a animé une visite dans la zone humide de Cangey.

À la découverte des oiseaux présents à la zone humide. Qui sont ces oiseaux, pourquoi sont-ils présents ? de quoi se nourrissent-ils ? ....





SUCCÈS POUR « L'OPERATION POULES »

Ce vendredi 9 juillet 2021, environ 55 foyers sont venus adopter deux poules de réforme, qui auraient autrement fini à l'abattoir.

Un véritable succès pour cette 1ère opération originale lancée par la municipalité, pour recycler les restes de cuisine et ainsi réduire les déchets ménagers jusqu'à 150 kg/an.



Mais attention, les poules ne se nourrissent pas que de déchets et d'insectes, elles ont également besoin d'une ration quotidienne de céréales.

Leur durée moyenne de vie est d'environ 4-5 ans. Une poule pond environ 150



œufs par an, avec des périodes de repos, en particulier en hiver où les jours sont plus courts ou bien au plus fort de l'été quand il fait trop chaud.

VOS BOUCHONS

Le refuge « Teckel sans doux Foyer » a reçu environ 50 kg de bouchons de la part des habitants de Cangey qui les avaient déposés à la mairie.

La valorisation de ces bouchons va permettre d'acheter des colliers anti parasites ; achats de croquettes ; participer aux soins des chiens, etc...

Les responsables du refuge vous remercient.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2022

- 22 Janvier 2022 ..... Soirée Choucroute ..... (organisée par l'APE)
- 04 Mars 2022 ..... Vente de crêpes à l'école ..... (organisée par Farandole)
- 19 Mars 2022 ..... Carnaval ..... (organisé par l'APE)
- 22 Avril 2022 ..... Randonnée de printemps ..... (organisée par Cangey Envie de Loisirs)
- 1er Mai 2022 ..... Vide-Greniers..... (organisé par la municipalité)
- 8 Mai 2022 ..... Cérémonie commémorative
- 21 Mai 2022 ..... Olympiades ..... (organisées par l'APE)
- 25 Juin 2022 ..... Fête de l'école ..... (organisée par l'APE)
- 13 Juillet 2022 ..... Feu d'artifice
- 2 juillet 2022 ..... Bicentenaire Cangey/Fleuray
- Du 30 août au 4 septembre 2022 ..... Festival de Bach à Bacchus..... (organisé par Quinte et Sens)
- 11 Novembre 2022 ..... Cérémonie commémorative
- 19 Novembre 2022 ..... Boom Pasta..... (organisée par l'APE)
- 3 Décembre 2022 ..... Loto ..... (organisé par les Toujours Jeunes)
- 3 Décembre 2022 ..... Sapins/Chocolats ..... (organisé par l'APE)
- 10 Décembre 2022 ..... Journée de l'Avent..... (organisée par Cangey Envie de Loisirs)



# Le Lien Social

## LIEN SOCIAL

### Repas des Aînés

Le colis de Noël a été maintenu pour toutes les personnes de 70 ans et plus.

Le repas sera d'actualité pour l'année 2022, afin de retrouver un moment chaleureux avec beaucoup de partage.

### Séjour vacances séniors

C'est avec grand regret que le séjour séniors qui devait avoir lieu du 5 au 12 juin 2021, a été reporté en juin 2022.

Nous espérons reprendre une vie normale, et pouvoir réaliser notre séjour dans la joie et la bonne humeur.

### Les ateliers Gestion du Stress

Le lien social est toujours présent, Enora RENAUDIN coordinatrice de la CCVA, accompagnée de Ghislaine RETIF, afin de lutter contre l'isolement et la déprime que peut engendrer cette crise sanitaire, et nuire à la santé.

Il a été mis en place pour les plus de 60 ans, des ateliers pour apprendre à gérer la situation de stress, en partenariat avec l'association BRAIN UP, la mairie et le service entourage de la CCVA.

C'était l'occasion de comprendre les mécanismes du stress, et découvrir les techniques pour mieux se protéger selon les expériences et situation de chacun.

### Nous sommes tous concernés, agissons contre les violences !

Le 15 septembre 2021, Monsieur le Sous-Préfet, Philippe FRANCOIS, et Monsieur le Président de la CCVA, Thierry BOUTARD, ont signé conjointement l'adhésion au protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour cette signature, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes, la Vice-Présidente en charge de l'action sociale à la CCVA et de nombreux maires et élus du territoire étaient présents.

Cet engagement fort rappelle l'importance pour tous les acteurs de se mobiliser de manière concertée et s'inscrit dans la continuité des mesures annoncées par le Gouvernement pour renforcer la protection des victimes et le suivi des auteurs de violences.



## L'ASSAD-HAD



est une association à but non lucratif qui offre une diversité de solutions pour vous permettre de rester chez vous, et pour simplifier votre quotidien.

Engagée depuis plus de 60 ans pour le maintien et l'accompagnement à domicile personnalisé, nos équipes sont mobilisées pour répondre à l'ensemble de vos besoins en matière de services et de santé à domicile.

Nous accompagnons une multiplicité de publics, que ce soit pour un besoin ponctuel du grand public ou des familles, ou un besoin plus permanent chez des personnes âgées ou en situation de handicap.

Présente sur l'intégralité de l'Indre et Loire, nous disposons de 16 antennes qui nous permettent de garantir une offre de proximité avec des équipes dédiées sur les besoins suivants :

## SERVICES A DOMICILE

De l'aide et de l'accompagnement à domicile : aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux courses, entretien du logement et du linge, maintien de la vie sociale

Des services à la personne : entretien ménager, portage de repas, téléassistance, transport accompagné.

De l'aide à la parentalité : aide aux tâches quotidiennes et soutien de la cellule familiale

## SANTÉ A DOMICILE

De l'hospitalisation à domicile, pour offrir une alternative à l'hospitalisation classique permettant au patient de conserver son intimité.

Des soins infirmiers à domicile, pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en perte d'autonomie.

Des soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées, avec les interventions à domicile de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer).

### Votre Contact :

Bâtiment François 1er  
ZAC Saint Maurice - 10 rue Jules Hiron  
37530 Nazelles Négron

Antenne Service à Domicile :

☎ 02 47 57 19 10

✉ [amboise@assad-had.org](mailto:amboise@assad-had.org)

Antenne Santé à Domicile :

☎ 02 47 70 42 43

✉ [hadamboise@assad-had.org](mailto:hadamboise@assad-had.org)





## TAXIS SÉNIORS

**Vous avez 70 ans et plus, ceci vous concerne.**

Depuis février 2020, un service Taxi-Séniors est mis en place pour vos déplacements médicaux et administratifs dans un rayon de 20 km. N'hésitez pas à contacter la mairie pour demander votre carte de transport. Le coût : 8€ par transport à régler directement au taxi, le solde de la course est pris en charge par la commune.

**Pour tous renseignements,**  
contacter Ghislaine RETIF à la mairie.



## ATELIERS DE GYM

### Prévention Santé sur la commune de CANGEY

Avec l'avancée en âge, les muscles s'affaiblissent et les articulations se détériorent. Il existe pourtant des solutions pour retarder et même prévenir ce processus.

Depuis plusieurs années, la commune propose une animation de gym douce adaptée aux plus de 60 ans, animés par l'association SIEL BLEU. Chaque Jeudi, un animateur qualifié avec du matériel adapté propose des exercices en adéquation avec les besoins et les capacités des personnes.

La Gym Prévention Santé est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs. Ses objectifs sont atteints grâce à une alternance entre un travail debout et assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie sont strictement respectés.

La Gym Prévention Santé s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse



s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

C'est aussi l'occasion de se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité.

Possibilité de s'initier lors d'une séance gratuite le jeudi de 9h15 à 10h15.

#### Renseignements :

Huguette DELAINE au 02 47 30 09 17



## REZO POUCE

Lancé en octobre 2010 dans le Sud de la France pour pallier les problématiques de mobilité en zone rurale, Rezo Pouce est un dispositif de covoiturage spontané qui valorise l'autostop comme moyen de déplacement.

**Face au problème de mobilité, la Communauté de Communes du Val d'Amboise** a souhaité adhérer à ce dispositif pour redonner de l'autonomie aux personnes non véhiculées tout en s'inscrivant dans une démarche citoyenne et conforme aux orientations du Plan climat de notre territoire. Rezo Pouce répond bien à ces objectifs : il favorise la mobilité des personnes, complète l'offre de transports existante, crée de la solidarité et du lien social et enfin, il permet de structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop.

Rezo Pouce est simplement la réhabilitation de l'autostop en version moderne et sécurisée. On se rend au bord de la route à un point relais, et on lève le pouce. Les « arrêts sur le pouce », matérialisés par un panneau spécifique, ont été installés sur notre commune : Place de la Mairie, Rue de la Loire, Robichon et place de Fleuray et sur l'ensemble du territoire.

**Si vous souhaitez être conducteurs ou passagers, inscrivez-vous vite sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou à l'accueil de votre mairie si vous n'avez pas d'accès internet.**

# la Vie Associative



## ASSOCIATION LES TOUJOURS JEUNES

Malheureusement suite à la crise sanitaire, aucune manifestation n'a pu avoir lieu cette année, les permanences du mardi pour les joueurs de cartes ont également été annulées.

Dans l'interrogation de la suite de cette crise sanitaire, il n'est pas facile de prévoir quelque chose, néanmoins nous avons retenu les dates des prochaines manifestations pour l'année 2022.

Nous rappelons qu'à ce moment-là, tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

Les permanences pour les joueurs de carte reprendront le mardi 18 janvier 2022 et le premier et le troisième mardi de chaque mois.

**Renseignements :**  
**Anne Chaignon 02 47 57 03 06**  
**Prenez soin de vous !**

### Agenda 2022

**Jeudi 13 janvier 2022** : repas de janvier  
**Jeudi 28 avril 2022** : Repas avec Saunay  
**Jeudi 30 juin 2022** : Repas d'été  
**Jeudi 13 octobre 2022** : Choucroute  
**Samedi 4 décembre 2022** : loto



## MOVING CANGEY

L'association Moving Cangey est heureuse de vous retrouver avec 3 nouvelles activités.

Cours de **yoga** le lundi de 19h à 20h30

Eveil à la **danse pour les enfants de 4 à 6 ans** de 17h30 à 18h30

Initiation à la **danse pour les enfants de 7 à 10 ans** de 18h30 à 19h30

**Cardio** de 19h35 à 20h35

**Pilates** de 20h40 à 21h25



N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours d'année.

**Pour nous contacter :**  
**Céline SIMON 06 33 73 57 11**  
**Ghislaine RETIF 06 11 42 42 88**

## CANGEY ENVIE DE LOISIRS

Après une suspension de plusieurs mois des activités, en raison de la crise sanitaire et des différents confinements, l'heure des retrouvailles a enfin sonné pour l'association CANGEY ENVIE DE LOISIRS.

C'est avec plaisir que les adhérents, pass sanitaire en poche, se sont retrouvés depuis quelques semaines pour reprendre leurs activités.

Avec regret, il n'a pas été possible de reconduire les cours de gymnastique, faute d'un nombre suffisant de participants.

Mais les activités sont reconduites le lundi de 14 à 17h, et l'association a prévu les activités suivantes pour 2022 :

**Le samedi 23 avril**, à 15 heures, randonnée pédestre ;

**Le dimanche 1er mai** de 6h à 13 heures, Bric à Brac, stand de café, viennoiseries, gâteaux, sandwiches, boissons, ... ;

**Le samedi 10 décembre** de 9h30 à 18 heures, Noël Avant Noël, dans la salle des fêtes de CANGEY.

N'hésitez pas à prendre des renseignements auprès des membres du bureau, si vous souhaitez nous rejoindre.

A bientôt

**Arlette TESSIER, Présidente**  
**02 47 30 19 40)**  
**Micheline LEVEAU, Trésorière**  
**02 47 30 19 02)**  
**Jean HUARD, Secrétaire**  
**2 47 30 08 58)**

## LA BOULE CANGÉENNE

L'association « La Boule Cangéenne » va reprendre ses activités.

Pendant la saison hivernale : après-midi belote avec buvette.

Les concours de pétanque reprendront au printemps, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe dynamique et sympathique.

**Contacts : sonia.beauge@gmail.com /  
jeanne.hennequin@hotmail.fr**





## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CANGEY



### Manifestations et Projets pour nos enfants

Une année 2020-2021 mitigée à cause du COVID

A cause du COVID, nous n'avons pas pu réaliser la traditionnelle « Rentrée Chouquettes ». Cependant, nous avons pu réaliser quelques actions :

**Le 05 Décembre** : Distribution de la vente des sapins pour Noël ainsi que des chocolats (tous les habitants de la commune pouvant commander via la mairie).

**Le 16 Janvier** : Nouvelle activité proposée par l'APE : Benne Ferraille Party, qui a permis de collecter et débarrasser la ferraille disponible dans chaque maison de Cangey.

L'APE et tout particulièrement les enfants remercient tous les Parents d'Élèves qui se sont investis et qui ont participé aux diverses manifestations (de près ou de loin).

Un grand MERCI à la Mairie et au Comité des Fêtes, sans qui nous ne pourrions ni assurer ni contribuer au bon déroulement de ces beaux moments. Sans oublier l'équipe enseignante et Atsem qui s'occupent de nos bambins.

### Au programme pour l'année 2021-2022

**Le 02 Septembre** : Accueil des petits et des grands avec le « café-chouquettes » de la rentrée !

**Le 17 Septembre** : Le trésor de Cangey. Nouvelle activité où les petits et grands doivent retrouver le trésor perdu de Cangey.

**Le 13 Novembre** : La BOUM PASTA Party « Halloween », VENEZ DEGUISE !

**Le 04 Décembre** : Distribution de sapins de Noël et de chocolats (ouvert à tous les habitants de la commune, bons de commande en mairie ou boîtes aux lettres), à commander préalablement.

**Le 22 Janvier** : Soirée choucroute. Nouvelle activité : l'APE vous propose de venir vous réunir autour d'une choucroute afin de passer un bon moment convivial pour la nouvelle année 2022.

**Le 19 Mars** : Retour du traditionnel « CANARD VAL » sur le thème « Les ARTS » : cavalcade dans les rues de Cangey avec les chars. (8<sup>ème</sup> Carnard Val de Cangey). Une vente de brioche de Vendrennes (en Vendée) sera

proposée quelques semaines auparavant, et la distribution se fera au retour du défilé.

**Le 1er Mai** : BROCANTE de CANGEY et notre stand, buvette-grillades-frites...et la carriole ambulante pour réchauffer exposants et badots, qui ne peuvent pas se déplacer le matin.

**Le 21 Mai** : Les Olympiades. « Compétitions Cangympique » autour de diverses activités par équipes (parents / enfants).

**Le 25 Juin** : Fête de l'École, avec jeux, spectacle, tombola et repas le soir.

**Le 1er Juillet** : Pique-Nique à la Charrière pour ceux qui le souhaitent

Toutes ces actions contribuent à financer les diverses sorties et spectacles dont bénéficient les enfants de l'école de Cangey.

### Le Bureau de l'A.P.E. pour 2021 - 2022 :

Président : Rodolphe HAMON

Vice-président : Bruno MALOT

Secrétaire : Samantha VEIGA

Secrétaire adjoint : Célia MARCHAL

Trésorier : Samuel LECOCQ

Trésorier adjoint : Laury RENAULT

Si chacun apporte un peu nous pouvons ensemble faire beaucoup pour nos enfants.

Alors en tant que parents  
REJOIGNEZ-NOUS !

Contact : [ape.cangey@gmail.com](mailto:ape.cangey@gmail.com)



### Le mot de Président

Bonjour à toutes et à tous

Encore une année bien compliquée pour nous tous ; où les idées et les envies sont restées « confinées » ...

Nous avons tout de même fait quelques ventes (sapins, brioches, chocolats...) qui nous ont permis de garder un peu de liens, avec l'obligation de rester à distance.

Malgré toutes ces contraintes, on peut tout de même dire que l'on a réussi une chose...c'est « la benne ferraille ». Je sais que l'ensemble des participants sont ravis que cette manifestation est eue lieu pendant cette période, au combien difficile pour tous.

Cela m'amène à vous dire à tous un grand merci, pour votre investissement, et aussi nous tenons à remercier l'association de tennis de Cangey (Monsieur Malo) qui a souhaité faire un don aux enfants, par l'intermédiaire de l'ape, suite à sa cessation d'activité.

Et enfin j'espère que cette année sera le retour de nos activités, qui d'ores et déjà sont bien parties. Les retours de tous, lors de la « chasse aux trésors » (nouvelle manifestation), nous font vraiment chaud au cœur et nous encourage à continuer dans cette direction.

Un très grand merci à toutes et à tous

@ très vite

Rodolphe et la team APE.

# quinte et sens

MUSIQUE, PATRIMOINE, VIGNOBLES

Malgré cette crise sanitaire qui nous a tous éprouvés et particulièrement le monde de la culture, nous avons souhaité plus que jamais continuer à faire vivre ce festival Quinte et Sens de Bach à Bacchus.

**Cette 3<sup>ème</sup> édition enthousiasmante ne demande qu'à se pérenniser.**

Elle a pu se réaliser grâce au soutien de la Région, des villes d'Amboise, Cangey, Nazelles-Négon et Pocé-sur-Cisse, mais aussi de la Spédidam, de la Sacem, de la Maison de la Musique Contemporaine et de quelques donateurs.



## Ce festival Quinte et Sens 2021 c'est :

- > 5 concerts à entrées payantes dans les églises d'Amboise, de Cangey et de Pocé-sur-Cisse ainsi qu'à la Grange de Négron
- > 3 animations en plein air, place Michel Debré à Amboise
- > 1 concert promenade au musée de l'hôtel de ville d'Amboise et à l'Eglise du Bout des Ponts
- > des interventions dans les écoles de Cangey et d'Amboise
- > 1 apéritif dinatoire avant concert à Cangey pour l'ouverture du festival

- > 1 pot convivial donné à l'issue du concert à Pocé-sur-Cisse a permis des échanges riches entre artistes et public
- > participation des enfants de l'école de Cangey à une répétition
- > 25 musiciens : 5 cuivres, des invités de prestige, 12 cordes et une chanteuse
- > Beaucoup de jeunes musiciens issus des grandes écoles de musique françaises et européennes, des musiciens locaux et Françoise Gnéri, directrice artistique et altiste, professeur au CNSMD de Lyon
- > Un répertoire éclectique avec de la musique contemporaine à dose homéopathique, afin d'acclimater le public par une médiation sensible
- > Un public enthousiaste et nombreux, louant la qualité des interventions
- > Des articles de presse élogieux
- > Une équipe associative, très dynamique, qui a permis la réussite de l'événement en accueillant tous les artistes
- > Convivialité et partage ont été au rendez-vous
- > Les objectifs espérés pour cette édition ont été largement atteints
- > Le public était au rendez-vous, en nette augmentation par rapport à l'édition précédente.
- > Les animations en plein air permettent à beaucoup de personnes non initiées, de découvrir ce répertoire

## Les projets futurs :

Développer nos actions en direction des scolaires et poursuivre en direction des anciens.

Faire découvrir de nouveaux instruments.

Aider les jeunes musiciens à se professionnaliser, de jeunes musiciens d'écoles supérieures, ce qui est garant d'une grande qualité artistique, en les entourant de professionnels reconnus.

**Nous pensons à Gille Apap, Jean-François Zygel, Dana Ciocarlie....**

Qualité, exigence, jeunesse, professionnalisme, éducation populaire, ancrage dans le territoire avec l'aide d'acteurs locaux, énergies convergentes, tout ceci étayé par votre soutien, devrait permettre de développer ce projet formidable.

**Notre 4<sup>ème</sup> festival aura lieu du 29 Août au 4 Septembre 2022.**

Le film de notre festival 2021 est en préparation, mais vous pouvez découvrir les deux éditions précédentes en allant sur [youtu.be](https://youtu.be/3zhZx154NqY) dont voici les adresses :

2019 - <https://youtu.be/3zhZx154NqY>

2020 - <https://youtu.be/ohkJ9mzmWBk>



Pour nous contacter et rejoindre  
l'association

Patricia Bordier-Bonneau

06 75 77 98 43

Françoise Gnéri

06 08 32 14 69

Quintetsens37@gmail.com





# Un cangéen à l'honneur : notre doyen

Henri BONVALLET voit le jour le 28 février 1923 à Lille. Sa maman qui avait été infirmière militaire en 1914, décède une heure après sa naissance. Il sera recueilli par sa grand-mère maternelle avec son frère, de trois ans son aîné. Après une année passée chez les Dominicains, dès l'âge de sept ans, Henri est pensionnaire au lycée de la Recouvrance à Saintes dans lequel il étudiera jusqu'à ses dix-sept ans, l'année de son baccalauréat en 1940. Il entreprend une formation à l'école d'agriculture de la Mothe-Achard en Vendée puis part à Alger, accompagné de son frère et gagne Tunis en 1941 pour y suivre une formation en agriculture au Lycée Carnot.

A dix-huit ans, il est mobilisé par le général Giraud. Blessé lors d'une manœuvre, il est transféré à l'hôpital de Tunis où il contracte la dysenterie. Très affaibli - il ne pèse plus que 45 kilos - les autorités l'affectent au poste d'infirmier en hôpital de campagne. Il est envoyé en Oranie pour préparer le débarquement en Italie, sous les ordres du Maréchal Juin.

Son régiment le conduit de Naples à Florence puis sur la Côte d'Azur. Il remonte la Vallée du Rhône et se retrouve dans les Vosges. Quand le maréchal Leclerc libère Strasbourg, son unité est envoyée à Tübingen en Allemagne, ville-hôpital où il soignera son frère blessé lors d'un combat dans un char.



Après sa démobilisation en 1944, il regagne Tunis et travaille dans une banque puis en tant qu'interprète d'anglais au Ministère des Travaux Publics puis revient à Paris en 1949. Il suit une formation de tailleur pour homme mais n'y donne pas suite et se lance dans le commerce des produits coloniaux.

En 1950, au cours d'un concert, il fait la connaissance d'André Frère, comédien. Devenus amis, ce dernier lui propose d'être son assistant pour ses représentations à l'Alliance Française et à l'Institut Français. Son travail consistait à gérer les costumes, la lumière, les rideaux pour les spectacles. Pendant quinze ans, il va ainsi accompagner André Frère qui se produit dans de nombreux pays européens mais aussi au Burundi, Rwanda, Congo belge et français, en Irlande, Algérie, Tunisie, Maroc.

Au début des années soixante, de retour à Paris, il se passionne pour les antiquités et fréquente assidûment l'hôtel des ventes Drouot. En 1966, il installe sa boutique d'antiquités quai Charles Guinot à Amboise où il se spécialise dans les baromètres, les céramiques, les faïences, les meubles estampillés, les tableaux et les cartes postales. Se fournissant à Drouot, il devient vite incontournable pour une clientèle exigeante et avisée.

Entre le passage de ses clients, il restaure des sièges, se forme au paillage, apprend le cannage et s'initie à la tapisserie de nombreux fauteuils.

Après quinze ans de cette activité intense, son dos n'y résistera pas et à 58 ans, il est mis à la retraite d'office par un médecin du travail.

Désormais il séjourne entre Paris et Cangé où il a transformé un pressoir du XVII<sup>ème</sup> siècle en résidence secondaire. A Paris, habitant dans le quartier de Saint-Germain-



des-Prés, il se met à dessiner les immeubles. Il va ainsi dessiner rue après rue les façades, les hôtels particuliers, les cours, les escaliers. Très connu dans le quartier, installé sur le trottoir, sa popularité est telle que des riverains lui offrent de quoi se restaurer, les passant s'arrêtent, échantent avec lui. Quand il dessine, il est heureux, il oublie tout... « Ce fut la plus belle période de ma vie » avouera-t-il récemment. Au hasard des ses déplacements, il dessinera aussi Amboise, le Québec, la Côte d'Azur, Concarneau, Bréhat, le Golfe du Morbihan, la Normandie et des fleurs...

Quand il quitte Paris, Henri se fixe définitivement en Touraine où il y coule une retraite bien méritée, heureux dans sa propriété.

Il vient de faire éditer ses dessins dans un livre intitulé PARIS - Saint-Germain-des-Prés (54 rues, 300 croquis), actuellement en vente à la librairie Lu et Approuvé 5 quai du Général de Gaulle à AMBOISE.

## PARIS

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



ÉDITIONS LA RÉPÈRE



# Les cahiers du patrimoine de Cangey

## LA MAIRIE

### Avant la construction de l'actuelle mairie :

Le conseil municipal et les affaires courantes se tenaient dans une chambre sise au milieu du bourg de Cangey pour servir de Mairie ou Maison Commune. Cette pièce appartenait à Monsieur Louis de Menjot et était mise à disposition sous forme de bail renouvelable tous les 3 ans (loyer de 30 F/an).



### Mairie actuelle :

**1878** : Projet de construire une mairie + école des garçons / Devis terrain + construction : 32319 F.

**1879** : Vente par M.Defais d'une parcelle de terrain pour servir à la construction de la mairie et d'une école de garçons.

#### Financement :

15000 F. Subvention de l'Etat

12000 F. Emprunt pour l'école/31 ans

3000 F. Emprunt pour la mairie/11 ans

2319 F. Fonds propres de la commune

**1880** : Construction mairie - inauguration - 400 F

**1882** : plantation de tilleuls dans la cour de l'école

**1888** : la partie du ruisseau situé devant l'école des garçons et la mairie présente, en raison de sa profondeur, un danger permanent pour les enfants de l'école et même les grandes personnes. Il y aurait nécessité de le faire couvrir. La dépense pourrait être supportée : 1/3 par la commune, 2/3 par le département car en limite du chemin d'intérêt commun n°10.

**1891** : le conseil municipal décide de faire couvrir comme place publique le ravin qui passe devant la mairie afin de faire disparaître une sorte de précipice dangereux pour tout le monde ; coût 1100 F.

**1901** : acquisition de bancs rembourrés

**1913** : acquisition de 2 isoloirs

**1935** : achat de 12 chaises- 513 F.



## LE MONUMENT AUX MORTS

C'est après bien des soubresauts que le monument aux morts de notre commune a été érigé à sa place actuelle. Voyons son cheminement.

**En Octobre 1919** : le conseil municipal expose qu'il est d'avis comme toutes les autres communes de France de faire élever une colonne au cimetière avec inscriptions des enfants morts pour la patrie et une plaque commémorative dressée à la mairie pour même circonstance. Il est décidé d'ouvrir une souscription dans la commune à cet effet.

**En Décembre 1919** : le conseil municipal repense son projet et décide de faire construire un monument aux soldats (morts pour la France) vis-à-vis la Mairie sur un terrain appartenant à Monsieur de Menjot, propriétaire, qui a consenti faire don de cet emplacement à la commune pour cette construction.

Ce monument étant construit en dehors du cimetière ne comportera aucun signe religieux.

Les plans et devis seront demandés à l'entreprise ANGIBAUT, entrepreneur de monuments funéraires à AMBOISE.



**Août 1920** : le conseil municipal traite avec l'entreprise pour un prix forfaitaire de 7500 francs pour la construction du monument ainsi décrite :

- > Premier socle ou embase en « simili granit », le reste en pierre de Lavoux
- > Le coq, les palmes et la croix de guerre en bronze,
- > 3 plaques de marbre encastrées dans le fût pour recevoir des inscriptions, lesquelles seront dorées.

La commune se charge des fondations. La souscription offerte par les habitants s'élève à la somme de 2.482,70 francs. Par ailleurs, le conseil municipal sollicite de l'Etat la subvention dont l'attribution est prévue par la loi du 25 octobre 1919 pour les communes ayant élevé un monument aux enfants morts pour la Patrie.

Seront inscrits sur ce monument les 34 combattants nés ou résidants dans la commune qui sont morts pour la Patrie.

#### Mai 1921 :

Monsieur de MENJOT ne veut céder le terrain qu'avec des conditions dans lesquelles la commune ne peut s'engager.

En conséquence, il y a lieu de prendre une décision ferme pour désigner l'emplacement exact où doit être placé ce monument. Après échanges et observations puis vote, l'emplacement choisi est la place publique au Centre du Bourg.

#### Décembre 1921 :

Réception du monument.

Au fil des années, on s'aperçoit que l'implantation du monument sur la place est une gêne pour installer le manège lors de l'assemblée annuelle et en 1939, on projette de déplacer le monument.



### Décembre 1948 :

Madame DE MENJOT donne à la commune une parcelle de 2,79 ares pour déplacer le monument aux morts devant la mairie.

### En 1952 :

Le monument est érigé à sa place actuelle. Au fil des ans, des travaux d'entretien ont été faits, les derniers datant de 2011 avec réfection des inscriptions.

## L'ÉGLISE DE CANGEY

XI, XII et XVI<sup>èmes</sup> siècles sont les époques marquantes de la construction de notre église.

La nef date du XI<sup>ème</sup> siècle,

Son prolongement inachevé du XII<sup>ème</sup> siècle,

Le chœur du XVI<sup>ème</sup> siècle.

L'église était un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Notre-Dame de Bourgmoyn de Blois avant 1792.



Le clocher en charpente avec escalier à rampe droite en pierre du XVI<sup>ème</sup> siècle soutient une cloche ancienne dite banale de 1828 en remplacement de l'ancienne, brisée. Le parrain de cette cloche est le vicomte septième de Menjot de Champfleur. La marraine est Jeanne Marie Suzanne de Menjot de Champfleur. Cette cloche se nomme « Jeanne Marie ».

Elle est l'une des 4000 églises ou chapelles dédiées à Saint Martin.



## LE LAVOIR :

**1895 :** Le Conseil municipal reconnaissant l'utilité d'un lavoir public autorise le maire (Nourry Louis) à faire l'acquisition du terrain nécessaire à ladite construction auprès de M. Foucher de Limeray qui consent à céder 80 m<sup>2</sup> de terrain pour 84 F (199 €).

Ce lavoir sera construit sur la rive droite du Ruisseau de Mesland (appelé localement Bief) auprès du bourg de Cangey.

Mr Galland, architecte à Amboise établit plan et devis d'un montant de 2 350 F (5 600 €) pour la construction.



**Les travaux sont assurés par :**

Mr Bertrand Pierre maçon à Limeray

Mr Avrillon Benjamin charpentier à Cangey

Mr Bourdeau Eugène couvreur à Monteaux  
**1907 :** Le lavoir communal n'est d'aucune utilité pour les laveuses car le niveau d'eau est trop bas par suite du faucardement du Bief. Il est envisagé de construire un barrage soit au pont de Cangey, soit au pont de la Maladrerie afin de retenir l'eau nécessaire pour le lavage du linge et l'abreuvement des bestiaux. Ce projet sera annulé en raison de son prix trop élevé et des charges qu'il créerait à la commune.

**1921 :** Nettoyage du Bief au lavoir et en aval du pont.

**1945 :** La commune demande l'emploi de prisonniers de l'axe pour curer le Bief  
Coût : 66 792 F (12 500 €)

**1947 :** Le Conseil municipal envisage de déplacer le lavoir qui est inutilisable en son emplacement actuel vu la baisse du niveau des eaux.

**1948 :** Le Conseil municipal étudie la possibilité de remettre en état la circulation de l'eau dans le Bief.

**1949 :** Suite à une pétition des habitants demandant l'installation d'un lavoir ou d'un aménagement provisoire, le Conseil municipal décide :

Que l'ancien lavoir serait remis en état de fonctionnement

Que les riverains du ruisseau seront tenus de nettoyer les parties dont ils sont propriétaires

Qu'il serait demandé aux signataires de la pétition de prêter bénévolement leur concours pour aider aux travaux de nettoyage (sans curage)

Considérant que le Bief nécessite de l'eau pour le lavoir et les Secours du Centre d'Incendie, le Conseil municipal envisage un nettoyage complet pour assurer un écoulement normal de l'eau sur tout le territoire de la commune de Cangey.

**1950 :** Le Conseil municipal décide :

Le curage du ruisseau du Clos Philippeau (Batardeau) à la Maladrerie

La pose d'un barrage en dur avec vanne au Clos Philippeau. La vanne étant levée chaque fois que le niveau d'eau sera trop élevé

Peu à peu, le lavoir sera déserté avec l'arrivée du confort (eau courante, machine à laver) mais certains se souviennent encore de « La mère Marie », Marie Busson, la dernière lavandière à l'avoir fréquenté.

**2008 :** Le lavoir a été restauré :



**Merci à Huguette DELAINE pour sa contribution**



# L'intercommunalité et les syndicats

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE



Le Syndicat de la Cisse, qu'est-ce que c'est ? Le Syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMB CISSE) est une collectivité territoriale qui a en charge la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) déléguée par les communautés de communes depuis 2018. Ces compétences sont exercées uniquement dans le cadre de l'intérêt général.

Cette année 2021, marque pour le SMB Cisse la **dernière année de son Contrat Territorial n°2**. L'heure est donc au bilan après **cinq années de travaux** sur l'ensemble du bassin versant. Quel est l'état du bassin versant en 2021 ? Quelles actions ont permis d'améliorer la **qualité morphologique, biologique et chimique des cours d'eau** ? Quels projets envisagés pour le prochain contrat de bassin pour **atteindre les objectifs de bon état fixés par l'Europe** ? Ce sont autant de questions auxquelles l'étude bilan évaluative lancée en cette fin d'année devra répondre. Cette étude sera menée par un bureau d'études spécialisé et sera suivie de près par le syndicat et ses partenaires techniques et financiers. **L'objectif est clair : tirer les leçons de ce contrat n°2** et travailler pour en construire un nouveau qui devrait voir le jour courant 2023.

Les thématiques abordées dans les contrats de bassin sont :

### Restauration des milieux aquatiques

Reméandrage, recharge en sédiments, ouverture du lit

### Restauration de la continuité écologique

Aménagement des obstacles à l'écoulement

### Restauration des zones humides

Réouverture et aménagement des zones humides abandonnées ou comblées

### Animation et suivi

Sensibilisation et communication auprès du grand public et des collectivités

### Un nouvel outil de visualisation :

En 2021, le SMB Cisse a fait l'acquisition d'un drone avec plusieurs objectifs : permettre un suivi visuel des travaux, valoriser les actions via des vues aériennes avant/après, faciliter le repérage des encombres barrant l'écoulement de l'eau, créer des films de présentation de la richesse du bassin versant. L'usage de ce drone respectera bien évidemment la réglementation en vigueur.



Travaux en cours - Restauration morphologique et création d'une zone tampon - Averdon (41)

Retrouvez-nous sur notre site internet ([www.syndicat-cisse.fr](http://www.syndicat-cisse.fr)) pour découvrir toutes nos actions et en savoir plus sur le bassin versant de la Cisse.

**SMB CISSE** — 4 rue du bailli 41190 HERBAULT 02.54.46.25.78 [smbcisse@orange.fr](mailto:smbcisse@orange.fr)

[www.syndicat-cisse.fr](http://www.syndicat-cisse.fr)

Les délégués titulaires de votre communauté de communes pour le SMB Cisse : C. MEUNIER, D. BORDIER, JM. LENA, J.J. BERANGER, C. BELINE, B. LANOISELLE, P. CONZET, C. MARTIN, A. CROSHIER.



**PAYS LOIRE  
TOURAINE**

## [Pays Loire Touraine] :

Structure d'accompagnement, d'échanges, d'animation et de sensibilisation pour un développement durable du territoire.



### Appui aux acteurs locaux

La Région Centre-Val de Loire soutient les projets des collectivités, associations, agriculteurs... à travers le *Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 et le dispositif A vos ID*, dont la gestion est confiée au Pays Loire Touraine.

L'Europe est au cœur du territoire avec le *Programme LEADER 2014-2020* qui finance des projets innovants contribuant à l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie. Fin du programme et réflexions pour une future programmation à venir!

Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Nature soutiennent le développement des *énergies renouvelables* avec leur *Contrat d'Objectif territorial 2018-2021* signé avec l'ADEME et le Conseil Régional et en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat. Jusqu'à 45% de subvention sur les investissements (chaufferie bois, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur) des collectivités, entreprises, gîtes et exploitations agricoles.

#### Des thématiques diverses :

économie, services à la population, énergies, environnement, biodiversité, agriculture, mobilité, culture, patrimoine, tourisme...



### Coordination des acteurs de santé



L'ensemble des acteurs du territoire s'est engagé depuis 2019 dans la réduction des inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé. Un 2ème *Contrat Local de Santé 2021-2026* a été engagé sur des thématiques d'actions variées en prévention et promotion de la santé : santé tout au long de la vie, prévention des violences, santé mentale, santé environnementale, 1000 premiers jours de la vie, communauté 360°.

### Connaissance et valorisation du patrimoine

Après l'inventaire du patrimoine des communes du canton de Bière et de la vallée de la Brenne, un *inventaire des édifices religieux (architecture et mobilier)* est engagé, en partenariat avec le Service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre du label *Pays d'art et d'histoire*, un programme d'animations tout public (visites, spectacles, expositions, ateliers enfants, événements, conférences, stages adultes, Journées Européennes du Patrimoine...), des actions pédagogiques pour les écoles et une offre pour les groupes sont proposés chaque année.



Signature de l'accord de Coopération Leader Vallée du Cher

Visite COT ENR Chaufferie Bois à Nouzilly

Lancement technique du projet « Les 1000 premiers jours en Pays Loire Touraine à Nazelles »

Balade patrimoine « Châteaux & belles demeures » de Noizay

Pays Loire Touraine  
37530 Pocé-sur-Cisse - 02 47 57 30 83  
[communication@paysloiretouraine.fr](mailto:communication@paysloiretouraine.fr)  
[www.paysloiretouraine.fr](http://www.paysloiretouraine.fr)



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE



### CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**La communauté de communes du Val d'Amboise et ses communes membres ont signé le 23 septembre dernier un contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Objectif de ce nouveau dispositif proposé par le gouvernement : accélérer la relance et accompagner la transition écologique des territoires.**

Cette nouvelle génération de contrats territoriaux, que l'Etat propose aux collectivités communales et intercommunales, vise à les accompagner dans leurs projets. Pour les 6 années du mandat en cours, les CRTE instituent un nouveau cadre de travail contractuel, avec une méthode qui part des enjeux et des besoins propres à chacun des territoires, pour construire un projet stratégique global, pluriannuel et sur l'ensemble des actions que l'Etat peut accompagner.

Dans un souci de simplification et de mise en cohérence de l'action publique sur un même territoire, les CRTE ont vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes. Ce nouveau cadre de travail sera commun

à tous les ministères et aux opérateurs de l'Etat. Il doit faciliter l'accès, avec un accent particulier les deux premières années sur les financements du plan de relance national.

En France, les périmètres de 833 Contrats de relance et de transition écologique ont été définis par les préfets de département, en concertation avec les élus locaux. Même si les communes gardent un lien direct avec l'Etat dans le cadre de ce contrat, le périmètre retenu par la préfecture pour le Val d'Amboise est celui de la communauté de communes.

À Val d'Amboise, le CRTE intégrera des actions en lien avec les thématiques suivantes :

- environnement, nature /
- mobilité /
- agriculture et alimentation /
- revitalisation urbaine /
- santé et solidarité /
- culture, enfance, jeunesse, éducation et sport /
- transition énergétique, rénovation de bâtiments et habitat /
- développement économique, tourisme, aménagement numérique et emploi.

### LES CHIFFRES CLÉS DU CRTE

Les communes du Val d'Amboise et la Communauté de communes ont soumis aux services de l'état 152 projets à réaliser entre 2021 et 2026. 55% de ces dossiers ont été jugés recevables. Les projets restants seront à retravailler pour être à nouveau examinés lors de la révision de ce contrat qui aura lieu en 2022.

#### Parmi les projets recevables :

- **24%** sont des projets liés à l'environnement ou à la nature,
- **23%** des projets concernant la transition énergétique, rénovation de bâtiments et habitat,
- **18%** sont liés à la culture, l'enfance, la jeunesse, l'éducation ou les sports,
- **11%** des projets sont liés à la mobilité sur le territoire,
- **10%** sont des projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation,
- **6%** des projets concernent la revitalisation urbaine,
- **5%** sont en lien avec le développement économique, le tourisme, l'aménagement numérique et l'emploi,
- et enfin, **5%** concernent la santé et la solidarité.

**Le budget pour la mise en oeuvre des projets recevables s'élève à 58 144 045,17 € HT.**

## À QUAND LA FIBRE !



## LES FRELONS

**Préservez ensemble  
la biodiversité,  
participez aux campagnes  
de destruction  
du frelon asiatique**



**Prise en charge à 100 %  
des frais par la CCVA**

*(prenez contact avec le maire de votre commune)*



## SIEL



# LE SIEL

## L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. Le SIEL exerce en parallèle la mission de contrôle de concession pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **46 000** points lumineux et **22 500** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**, ([www.siel37.fr](http://www.siel37.fr)).



Le SIEL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. ([www.enercvl.fr](http://www.enercvl.fr)).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie, ([www.seu-geo-médiateur.fr](http://www.seu-geo-médiateur.fr)).



Le SIEL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **448** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de **Modulo (MObilité Durable LOcale)**, une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. ([www.modulo-energies.fr](http://www.modulo-energies.fr)).

Syndicat intercommunal  
d'énergie d'Indre-et-Loire  
12-14, rue Blaise Pascal  
BP 5014 Tours cedex 1  
Téléphone : 02 47 31 69 68  
Courriel : [siel@nie37.fr](mailto:siel@nie37.fr)  
Site Internet : [www.siel37.fr](http://www.siel37.fr)  
Suivez-nous sur Twitter : @siel37

### « L'énergie à votre service »



**15 500 Km**  
DE RÉSEAU  
ÉLECTRIQUE



**70 000**  
LOGEMENTS  
RACCORDES  
AU GAZ



**46 000**  
POINTS  
LUMINEUX



**6 000 Km**  
DE VOIES  
NUMÉRISES



# Information Santé

## DEPISTAGE DES CANCERS

**DÉPISTAGE  
DES CANCERS**  
Centre de coordination  
Centre-Val de Loire

## DÉPISTAGE DES CANCERS, Où en êtes-vous avec vos dépistages ?

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Centre-Val de Loire (CRCDC) envoie des invitations pour participer aux programmes de dépistage des cancers dans la région.

### DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans reçoivent un courrier d'invitation pour réaliser une mammographie (radiographie des seins) et un examen clinique des seins chez un radiologue agréé.

Dans le cadre du programme national, les mammographies jugées normales par le premier radiologue sont revues systématiquement par un second radiologue expérimenté (permettant de détecter environ 6% des cancers du sein).

Prise en charge à 100% de l'examen (mammographie et examen clinique) par l'Assurance maladie.

### DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



50 à 74 ans

Tous les deux ans, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, sont invités par courrier à consulter leur médecin traitant. En fonction du niveau de risque pour le cancer colorectal, ce dernier remet un test de dépistage à son patient ou l'oriente vers des modalités de dépistage adaptées à sa situation.

Le dépistage organisé du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang dans les selles. Rapide et indolore, il est à réaliser chez soi.

Prise en charge à 100% de l'analyse du test par l'Assurance maladie.

### DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



25 à 65 ans

Ce dépistage est recommandé pour toutes les femmes de 25 à 65 ans (ayant eu des rapports sexuels).

Le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement cervico-utérin (frottis), réalisé par un professionnel de santé (gynécologue, généraliste, sage-femme, etc.) dans les intervalles recommandés :

- ☞ Tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle)
- ☞ Tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Un courrier d'invitation à participer à ce dépistage est envoyé aux femmes pour lesquelles ces délais ne sont pas respectés.

Prise en charge à 100% de l'analyse du prélèvement par l'Assurance maladie sur présentation de l'invitation.

### PARTICIPATION AUX DÉPISTAGES DES CANCERS 2019-2020

(Nombre de personnes dépistées / Nombre de personnes invitées)

Dans votre canton d'Amboise

Pour le dépistage organisé du  
cancer du sein :

**57 %**

Pour le dépistage organisé du  
cancer colorectal :

**36 %**

En Centre-Val de Loire :

**58,1 %**

des femmes de 25 à 65 ans font  
un dépistage régulièrement.  
(Période 2017-2019)

CRCDC - Antenne 37 - CHRU de Tours - 2, boulevard Tonnelle - 37044 TOURS Cedex 9

Sein : 02.47.47.96.91 | Colon : 02.47.47.98.82 | Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

📧 Depistagedescancers.CVL 🌐 [www.depistage-cancer.fr/centre](http://www.depistage-cancer.fr/centre)



# Information Santé

## COLLECTE DE SANG



## Expérimentez le don de sang : rejoignez-nous, devenez donneur !

Rejoignez-nous, devenez donneurs est la nouvelle campagne de l'Etablissement français du sang. Avec 17% de nouveaux donneurs en moins en 2020, sensibiliser de nouveaux donneurs est un enjeu capital pour l'Etablissement français du sang. Entrer dans un lieu de collecte pour expérimenter le don de sang, c'est entrer dans la communauté des donneurs de sang. Une communauté composée de donneurs de toutes générations, de toutes professions, avec des passions parfois différentes mais animés par un seul et même engagement : celui du don de sang.

**1 fois par mois, une collecte de sang est organisée dans la commune voisine d'Amboise.** Elle accueillera prochainement une collecte de sang : n'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour, vous aussi, vivre ou revivre l'expérience du don de sang

En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donneurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation d'1 mètre entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !



### A vos agendas !

Les prochaines collectes de sang à Amboise en 2022 auront lieu :  
17 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 7 juin, 4 juillet,  
8 août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre  
de 15h à 19h

Prenez RDV sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1ère fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun



Faites le test en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner](https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner)

## LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et

Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

**Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS**  
02 44 01 20 50 ou 20.60)  
mail : [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS EST INTERDIT

Rappelons que l'élimination des ordures ménagères et de tout type de déchet par incinération fait l'objet d'une réglementation spécifique et que le brûlage à l'air libre est de ce fait formellement interdit. ARTICLE 84 du règlement Sanitaire Départemental. Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit... Le brûlage des déchets (plastique, polystyrène, pneu, etc.) dégage une grande quantité de polluants et des odeurs nauséabondes que

nous respirons et qui affectent notre santé : De plus, quoi de plus désagréable que de devoir, en plein été, fermer portes et fenêtres, rentrer le linge et s'isoler à l'intérieur de la maison, à cause d'un voisin indélicat. C'est pourquoi, dans le souci du respect de la réglementation en vigueur et afin de préserver l'environnement, la santé et la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que le brûlage des déchets y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit en tout temps. Il est conseillé de les emmener à la déchetterie de la Boitardière à Amboise.



## LUTTE CONTRE LE BRUIT



(extrait de l'arrêté préfectoral du 3 juin 2009)

Article 19 : Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ...dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## L'ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Nous vous rappelons qu'il est du ressort de tous, propriétaires ou locataires, d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons. Les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation doivent être dégagés. La végétation ne doit pas empiéter sur le domaine public.

Nous vous remercions donc de procéder à l'enlèvement des branches de haies encombrantes, des herbes, etc. en bordure de propriété.

C'est une obligation pour chacun. Votre responsabilité pourra être engagée devant les tribunaux en cas d'accident.

En cas de non entretien, la commune se verra contrainte de faire réaliser ce nettoyage aux frais des riverains.

## Concernant CANGEY

### SIGNALER UN DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Une ampoule défectueuse dans votre quartier, signalez-le !**

Si vous constatez un défaut d'éclairage public, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 02 47 30 08 43 ou par mail ; [mairie.cangey@wanadoo.fr](mailto:mairie.cangey@wanadoo.fr) - en précisant l'emplacement du souci technique. Les agents techniques ne constatent pas forcément ces dysfonctionnements sur la journée.

#### Qui intervient ?

Depuis 2015, la commune de CANGEY a transféré la compétence « éclairage public » au SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire). Le SIEIL a contracté avec la société ERS MAINE afin d'assurer la maintenance de notre parc d'éclairage public. Actuellement, les délais d'intervention sont d'environ 5 jours, une fois que la collectivité a déclaré la panne.





## Une invention dans l'histoire : le téléphone

Dans cette période incertaine du COVID-19 que nous traversons, beaucoup d'entre nous à travers le monde se sont trouvés cloîtrés, isolés sur leur lieu de vie sans pouvoir communiquer à leur convenance avec autrui.

Heureusement, un objet a été une bouée de sauvetage pour tout à chacun. Il a permis de rompre la solitude, de garder le contact avec les siens et les autres. C'est le téléphone.

Il fait partie de la famille des grandes inventions de l'homme car il a brisé les frontières et le temps. Il tient un rôle essentiel dans le besoin vital de l'homme à communiquer.

Des temps les plus reculés, de la préhistoire à nos jours, l'homme a cherché à communiquer avec ses semblables, à savoir et à faire savoir.

Cela a débuté par des peintures sur la paroi des grottes. Ces peintures rupestres étaient des empreintes de leur savoir, du monde qui les entourait. Il s'en est suivi la tradition orale, puis écrite sur des matériaux plus ou moins fragiles, qui ont plus ou moins bien traversé les siècles.

On avait trouvé des moyens de poser, de décrire l'information. Mais fallait-il encore qu'elle circule.

L'homme chercha au fil des siècles à raccourcir la transmission de l'information avec les moyens les plus modernes de leur temps, tels les coursiers arpentant les campagnes et les villes.

Mais le message mettait trop longtemps à parvenir à son destinataire.

### Toute invention part généralement d'une observation.

Au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, un jouet apparut et eut un certain succès. Il était constitué de deux gobelets reliés par un fil tendu. En parlant dans un des gobelets, cela créait une vibration dans le fil permettant à l'acolyte qui écoutait dans l'autre gobelet d'entendre un son à peine audible. Les jalons sont posés et pourtant, il faudra attendre un siècle de plus pour reprendre l'idée et mettre en place un système de communication plus efficace.

Tout commence par un article dans le journal « l'illustration » où un certain BOURSEL propose dès 1854 un mécanisme capable de transmettre la voix à distance par l'intermédiaire d'un fil électrique. Sa proposition passa malheureusement inaperçue.

Mais une chose est sûre, c'est que le téléphone sera inventé et évoluera grâce à une autre révolution de l'ère moderne : l'électricité.

Il faut attendre l'année 1876 pour que Graham BELL invente le téléphone. L'idée est en l'air puisque Elisha GRAY dépose le même jour un autre brevet du système téléphonique. L'antériorité sera reconnue à Graham BELL. Il créa la Bell Téléphone Compagny qui deviendra plus tard le puissant groupe AT&T.

Le téléphone ne concerne d'abord que les liaisons à courte distance. Grâce au dénommé PUPIN, professeur de physique mathématique à l'université de Columbia, l'affaiblissement du signal est réduit par l'utilisation de bobines dont le brevet est acheté 1 Million de dollars par AT&T. Le procédé est généralisé à partir de 1910 pour les lignes souterraines, permettant des liaisons à plus longues distances.

La commutation, elle, connaît à cette époque des évolutions plus ou moins marquées.

Jusqu'au début des années 1890, la mise en contact de deux abonnés est réalisée par une opératrice. C'est la commutation manuelle où « la demoiselle du téléphone » assure la connexion demandée par l'intermédiaire d'un cordon doté à chaque extrémité d'une prise assurant le contact (prise « Jack »). Le premier matériel de commutation automatique est breveté en 1879 et est présenté à l'Expo Internationale d'Electricité de Paris en 1881 par les frères CONOLLY.

Le premier dispositif ayant connu un développement significatif fut celui élaboré par l'américain A. STROWGER en 1889. Le premier central est installé à « La Porte », près de Chicago.

Cette mutation changea radicalement les habitudes de l'utilisateur. Chaque poste raccordé au réseau automatique fut doté d'un numéro alors qu'auparavant, l'abonné donnait son nom et le nom de la personne qu'il désirait joindre. Les appareils furent équipés d'un cadran pour composer ces numéros. Les administrations britanniques (Epson 1912) et françaises (Nice 1913) commencèrent à s'équiper peu de temps avant la première guerre mondiale.

### Intéressons-nous maintenant à l'évolution du téléphone proprement dit.



Le téléphone de Graham BELL en 1876 est aussi appelé « Vibraphone ». Il était composé de bois et de fils trempés dans de l'acide pour favoriser la transmission des ondes sonores.

La première évolution intervient en 1880 sous l'impulsion de Clément ADER qui modifie deux éléments du téléphone pour le rendre plus performant. D'une part, le microphone est situé dorénavant derrière une planche en pin fixée sur le socle et de l'autre, deux écouteurs sont placés sur les côtés pour entendre l'interlocuteur.

Les évolutions vont se succéder.

En 1892, création du « Mildé » avec bouton d'appel, deux récepteurs et appel à une opératrice à qui vous donnez le nom et l'adresse du correspondant.

En 1904, le SIT ou « Violon » est le premier téléphone à avoir une forme à visée esthétique. Le « Type 10 » suivra en 1905.

L'évolution continue avec le « Marty » qui est un téléphone très répandu en France dès 1910. Il intègre une magnéto actionnée par une manivelle permettant d'appeler l'opératrice.

En 1915, c'est l'ère du premier appel transcontinental dans le cadre de l'Exposition Universelle.

Il faut attendre 1922 pour voir apparaître le téléphone à cadran (le PTT24) en bakélite et au microphone très sensible.

En 1927, les ingénieurs du laboratoire BELL réussissent la première expérience de téléphone sans fil entre Arlington (Virginie) et la Tour Eiffel à Paris.

## Tout devient dès lors possible. Le téléphone à partir de la fin de la seconde guerre mondiale va surtout évoluer dans sa forme.



C'est d'abord dans les années 50 qu'apparaît le téléphone « Crapaud » dans des formes moulées et ramassées. Il sera produit en deux teintes (Noir et beige). Il évoluera et prendra, dans les années 70, des couleurs vives pour attirer de plus en plus d'utilisateurs.

Les décades qui vont suivre apporteront des innovations majeures au téléphone.

Dans les années 80, le téléphone va désormais disposer d'un clavier à touches numériques qui remplace le cadran. C'est la période où apparaissent aussi les serveurs vocaux interactifs.

Les années 90 sont les années du téléphone sans fil. La communication entre le poste et le combiné se fait par onde radio et puis par transmission numérique cryptée avec les téléphones sans fil DECT (milieu des années 90).

Les années 90 et 2000 voient l'explosion du téléphone mobile. On emporte avec soi son téléphone. La communication se fait soit par des antennes-relais, des faisceaux hertziens ou soit par satellite. Les réseaux évoluent aussi. On passe du 1G des années 80 avec des téléphones encombrants à la 2G en 1993 avec l'apparition des téléphones cellulaires, plus légers et bénéficiant d'un écran.



Les fonctions se développent en même temps comme les SMS, les MMS, la calculatrice, l'appareil-photo, le lecteur de musique, les jeux...

Enfin, les années 2010 sont les années « Smartphone » avec l'accélération des innovations. On a avec ces nouveaux téléphones un écran tactile et de grande taille, des capteurs permettant la géolocalisation et la navigation (GPS), la reconnaissance faciale et de texte, l'identification biométrique, le rythme cardiaque...

Les processeurs (ARM) qui composent ces téléphones permettent d'offrir des calculs proches des ordinateurs portables. De fait, le développement des systèmes d'exploitation (IOS d'Apple et Android de Google) permet au smartphone d'être un véritable ordinateur de poche. On est passé de la 3G à la 4G en quelques années. Et on parle dès maintenant de la 5G. L'univers des applications s'étend, non plus au fil des années, mais plutôt au fil des mois.

En Europe, la détention d'un smartphone est devenue quasiment obligatoire par son nombre d'applications utiles au quotidien tels que la gestion des comptes bancaires et le paiement en ligne.

## Que sera donc le futur pour le téléphone ?

Il sera sûrement radieux. Nous nous trouvons dans une société de consommation où tout doit être rapide et facile. L'évolution ne connaît pas de frontière et l'avenir est à celui qui apportera la dernière application tendance, la plus grande puissance à son appareil, la photo la plus nette et la vidéo la plus fluide, les couleurs de smartphones les plus inédites et exclusives, la marque de smartphone que l'acheteur doit avoir pour se positionner socialement...

Le téléphone est devenu une marque de mode allant du premier prix à des tarifs impressionnants.

Il est déjà entré dans la notion d'objet culte et recherché.

Pour les prochaines décades, on

peut penser qu'il sera ultra léger, ultra plat, ultra puissant.

On ne le retrouvera peut-être pas sous une forme comme on le connaît à ce jour. Mais plutôt incorporé dans les vêtements ou pourquoi pas sous forme de puce sous-cutanée. C'est évidemment de l'anticipation. Mais rien ne nous empêche de rêver à un futur qui ne manquera pas de nous surprendre.



## Le téléphone, à Cangey :

**1904 :** le conseil municipal sollicite l'installation d'un bureau téléphonique qui nécessite la mise en place d'une ligne Pocé-Cangey dont les frais seront payés par moitié avec la commune de Limeray attendu que les conseillers municipaux de cette dernière ont demandé l'installation du téléphone Pocé-Limeray.  
Coût :

- **du circuit commun Pocé-Limeray-Cangey**  
4465 F (dont 1360 F. pour Limeray, 872,50 F. pour Cangey, le reste subventionné par le Conseil Général).

- **du réseau pour la commune :** 3400 F. (dont 1700 F qui seront emprunté à 3,5% et 1700 F. subventionnés)

**1905 :** Création d'un service télégraphique au service téléphonique à la demande du préfet. Rétribution de 100 F. à l'agent qui sera chargé de la distribution télégraphique dans la commune.

1932 : Construction de la ligne téléphonique de Cangey à Fleuray - 2355 F.



## DEFEINGS JOCELYNE

13 rue du 11 novembre  
37110 AUTRECHE

06 09 38 16 96  
contact@defeings.fr  
02 47 56 93 08



www.defeings.fr

TOUS VOS TRAVAUX EXTÉRIEURS



Pierrick Malenfant

# Xperience

électricité générale  
maisons connectées

06.19.81.18.30

02.47.23.11.07

xperience37@gmail.com

37530 Cangey

Rejoignez-nous sur Facebook



xperience37

Installation neuf et rénovation - Mise en conformité  
Motorisation de portail - Dépannage - Chauffage  
Création éclairage LED



## Lydia & Christophe

Coiffure Femme, Homme  
Rasage et taille de barbe  
Enfants et ados

**André Christophe**

Mardi, mercredi, jeudi

8h30-12h00 / 14h00-19h00

Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00-19h00

Samedi : 7h30-17h00



**02 47 57 24 46**

4 route de Saint-Ouen - 37530 POCE-SUR-CISSE

<http://lydia-christophe-coiffure.fr>



À votre service depuis 1993



Électricité - Plomberie - Chauffage

Pompes à chaleur - Climatisation

Salles de bains clés en main

37530 CANGEY

Tél. 02 47 30 16 89 - [artb.sarl@wanadoo.fr](mailto:artb.sarl@wanadoo.fr)

# antirouille

communication

Agence créative depuis 1992, située à Amboise  
- Conseil stratégique & Design graphique -

Tél. : 02 47 30 61 71

**[www.antirouille.biz](http://www.antirouille.biz)**

PRINT • WEB • PACKAGING • STAND

## Sam & Betty

Épicerie - Dépôt de pain  
Presse - Poste  
Tabac - Pickup Service



Tous les jours  
7h30 - 13h00 / 15h00 - 19h30  
Le dimanche de 7h30 à 13h00

**02 47 23 06 33** - Place de l'Eglise à CANGEY



## Centre d'Equithérapie de La Lorette

Scéances d'Equithérapie en individuel ou en groupe



**Julie JAFFRELOT**

Psychomotricienne et Equithérapeute

L'Équithérapie est un soin psychique fondé sur la présence du cheval comme médiateur thérapeutique et dispensé à une personne dans ses dimensions psychiques, corporelles, émotionnelles et sociales.

Lieu-dit de La Lorette  
24 route de Dame-Marie-les-Bois  
37530 Cangey

**07 57 06 02 23**

<https://lorietteequitherapie.wixsite.com>

[lalorette.equitherapie@gmail.com](mailto:lalorette.equitherapie@gmail.com)







**Intermarché**  
SUPER

Tous unis contre la vie chère

**leDRIVE**  
**Intermarché**

**BRICO** **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire **Moins cher**

**POCE • VAL D'AMBOISE**



*Des vins qui ont l'esprit de famille*

**Cocteaux**  
Amélie & Franck

"FLEURAY" - 37530 GANGEY  
Tél. 02 47 30 01 44  
Découvrez nos vins sur :  
[www.franck-cocteaux.com](http://www.franck-cocteaux.com)

L'UN D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

Artisan et exploitant  
Vigneron

VAL DE LOIRE



**CHÂTEAU  
GAILLARD**  
QUENTIN COCTEAUX

Viticulteur depuis  
6 générations

1 Bis route de Sellaç - 41150 MESLAND - 06 89 66 30 40 - [cocteaux.quentin@orange.fr](mailto:cocteaux.quentin@orange.fr)  
L'UN D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

**50**  
et votre service  
**Ans**

**VERGEON**  
Jardinerie pêche

6 route de l'Industrie - 37530 POCE SUR CISSE  
Tél. : 02 47 57 11 46  
Email : [vpeche@wanadoo.fr](mailto:vpeche@wanadoo.fr) • [www.vergeon-peche.com](http://www.vergeon-peche.com)

**SASU Plaquiste OGuery**

Plaquiste isolation  
Aménagement intérieur  
Menuiserie  
Faïence  
Neuf et rénovation



**06 74 00 35 26**  
[elvguery-plaquiste37@gmail.com](mailto:elvguery-plaquiste37@gmail.com)  
37530 GANGEY